CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E203578** **VALABLE JUSQU'AU** **09/09/2027**

ÉDITÉ LE 26/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/04/2022

Raison sociale : ID PEINTURE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 29/01/2024

Capital : 1 000

13 AVENUE SIMONE VEIL
76290 MONTIVILLIERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM LE HAVRE

Siret : 912 315 918 00025

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 3812230-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 614355660002

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 614355660002

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Téléphone : 02 35 30 26 67 **Fax :**

Portable : 06 20 56 53 90

Responsabilité légale :
AGOUTIN QUENTIN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : idpeinture@outlook.com

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 281 454 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	5	10/09/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/06/2026 10:38

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.